



Facture de gaz d'un ancien appartement

Par **Anthony Fey**, le **14/02/2011 à 18:24**

Bonjour,

Je m'appelle anthony, je souhaite poser une question concernant une facture de gaz de l'ancien logement de ma conjointe.

Voici ma requête.

Au mois de janvier de cette année, ma concubine est destinataire d'un courrier du service gestionnaire de son ancien appartement. Celle-ci est daté du 02 septembre 2010. La société gestionnaire lui fait parvenir un courrier avec cette facture de 543.59 euros correspondant soit disant à sa consommation de gaz lui demandant de régler la facture rapidement.

J'ai vérifié auprès de GDF Suez, les factures ne correspondent pas à sa période d'occupation. Sachant qu'elle en est sortie le 25 juin 2009 et que l'état des lieux devait être effectué le 06 juillet 2009, le représentant du bailleur ne s'est présenté que le 31/08/2009. Nous avons bien entendu contesté la facture.

Aujourd'hui, la société gestionnaire de l'appartement nous contacte et nous informe que nous sommes redevables de cette somme. Ensuite GDF-Suez ne dispose plus du dossier de ma conjointe.

Je souhaite savoir ce que nous pouvons faire. Je peux vous faire parvenir une copie du dossier.

en attendant une réponse rapide.

Merci

Cordialement

Fey Anthony

Par **mimi493**, le **14/02/2011** à **18:40**

Elle avait son propre abonnement de gaz ? Elle ne l'a pas résilié en partant ?

Par **Anthony Fey**, le **14/02/2011** à **18:48**

L'ouverture du compteur a été effectuée à son entrée dans le logement.

Elle n'a jamais eu de facture GDF-Suez et les dates correspondantes que l'on m'a communiqué datent du 29/07/2009 au 18/06/2010.

Soit un mois après sa sortie. Le bailleur invoque un problème informatique chez GDF-Suez entre 2008 et 2009 et soi disant se serait pour cela que les factures n'arrivent qu'en 2010